**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DU 24 Novembre 2020**

Début de séance : 20h00

**PRESENTS**

PAUL Annie ; ANTUNEZ Kevin, CECILIOT Mauro, IVASINTA Jérôme, PUYMEGE Robert, PIRES Henri, NOEL Robert, DELACOUR Marie,

**ABSENT EXCUSE :** MILLET Romain, DESOTEUX Catherine, MARQUIS David,

***1/ Désignation du secrétaire de séance.***

PAUL Annie est désignée.

***2/ Point 1- Mise en recouvrement du solde des fonds de concours accordés par la com/com en 2019***

Suite à l’accord de 2019 de la CCBPAM pour un octroi de fonds de concours afin de financer des investissements sur la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipaldécide à l’unanimité de demander la mise en recouvrement du solde des fonds de concours à la Communauté de Communes de Pont-à-Mousson pour un montant total de 5930.46 € (voir tableau ci-dessous), en vue de participer au financement des travaux d’assainissement.

Travaux d’assainissement hors réseaux et maîtrise d’œuvre

Lot N°1 : tuyau de transfert : 194 814,70 € HT

Lot N°2 : Station d’épuration : 231 579,10 € HT

Soit au total : 426 393,80 € HT

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Coût € HT | Subvention DETR 40% | Crédit LT CA | Solde à charge | Solde Fonds de Concours | 0 charge pour la commune |
| 426 393,80 | 170 557,20 | 200 000 | 55 836,60 | 5 930,46 | 49 986,14 |

***3/ Déblocage d’une partie de la subvention DETR***

Suite à l’accord de 2019 et Compte tenu des travaux à réaliser pour l’assainissement il convient de déposer auprès de monsieur le sous-préfet une demande d’avance de 30% sur la subvention au titre de la DETR.

Le conseil municipal à l’unanimité autorise et charge le maire de constituer et signer tous les documents afférents.

La subvention DETR est évaluée à 204 000 € sur un prévisionnel global de 510 000 € HT

Il s’agit de demander une avance de 30% soit 61 200 €

***4/ Solutions à apporter à la prolifération des chats « errants » pour en maîtriser la reproduction***

Par la com/com nous sommes affiliés à une fourrière, mais les chats ne sont pas pris en compte. Cette fourrière préconise la signature d’un contrat avec la fondation CLARA, dont les prix sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Actes | Tarifs TTC |
| Test Fely+Fiv | 20,00 € |
| Castration du chat + identification | 61,80 € |
| Ovariectomie de la chatte + identification | 119,40 € |
| Test + euthanasie | 44,00 € |
| Transport ( par déplacement) | 36,00 € |

Devant le coût de ces prestations, une demande de subvention a été faite auprès de la Fondation 30 Millions d’Amis

Elle nous propose de subventionner, si nous avons un vétérinaire qui pratique des tarifs «  cause animale » à savoir au maxi :

Castration+ tatouage I-CAD : 60 € TTC

Ovariectomie + tatouage I-CAD : 80 € TTC

La participation de la Fondation est de 50 %

L’engagement : la commune fixe pour 1 an le nombre de chats à stériliser, et paie tout de suite sa participation

Comme il n’est pas possible de savoir d’avance le nombre de mâles et femelles, elle table sur un coût moyen de 70 € TTC.

Donc la participation de la commune à verser à la Fondation serait de 35 € x nombre de chats estimé, à verser avant le début des interventions

**Le conseil décide d’expérimenter une convention avec les fondations 30 millions d’amis pour 2021 avec la stérilisation prévisionnelle de 10 chats soit 350€ de coût pour la commune.**

Les conseillers participeront à l’organisation des opérations.

***5/ Question Diverses***

* Route du Chauffour La gendarmerie a été contactée afin de conseiller un dispositif efficace pour régler la circulation.
* Point sur la signalisation globale sur la commune

-La signalisation dans les bois va être consolidée incessamment

-La signalisation globale dans le village sera mise à jour au printemps 2021 (après achèvement des travaux d’assainissement)

* ORANGE doit intervenir prochainement pour sécuriser les poteaux en bois situés entre le 61 et le 63 de la rue des Sœurs Bonnaventure
* Nous nous sommes associés à la commande groupée faite par la com/com pour l’installation d’un défibrillateur au niveau de la salle des fêtes
* Les travaux d’assainissement commencent : une réunion est prévue le 25 à 10h30, pour préciser l’implantation de la STEP, prévue pour la 1ère quinzaine de décembre

***L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h00***